



INSTALLATION CONSEIL DES ENFANTS DIONYSIENS

Ce samedi 28 janvier, les 86 enfants élus conseillers ont pris leurs fonctions au Conseil des Enfants Dionysiens (CED), sous les yeux de leurs parents fiers, de la maire Ericka Bareigts et des élus présents.

Ils ont été élus en novembre dernier par leurs camarades de classe, après avoir fait campagne pour leur programme au sein de leur école respective. Un garçon et une fille de chaque établissement scolaire public dionysien ont ainsi su se démarquer par leurs idées.

Après avoir participé à une semaine d'intégration au sein du centre Jacques Tessier du 16 au 20 janvier, il est l'heure de les installer à leur place d'élus. Au cours de ces quelques jours, ils ont pu appréhender leur futur rôle de manière plus concrète. Débats, échanges, simulation de parlement... ils ont été pour la première fois acteurs de leurs propres réflexions.

Ces conseillers auront la lourde tâche de représenter leurs camarades, leur école ou encore leur quartier, au cours des deux prochaines années. Ils se réuniront cinq fois par an afin de pouvoir faire part de leurs idées sur différentes thématiques comme le vivre ensemble, l'environnement, le sport ou encore la culture. Au minimum, deux séances plénières publiques seront également organisées au cours de l'année afin que les enfants échangent directement avec la maire et participent ainsi à la naissance de futurs projets pour la ville et ses habitants. Par ce biais, Saint-Denis, ville ambitieuse, tend à dynamiser la vie sur l'ensemble de son territoire.

Ces élèves du CP au CM1 ont l'opportunité d'intégrer pour la première fois de leur existence une instance participative au profit de la vie de leur ville. Au-delà de l'apprentissage des valeurs de la République, travailler en équipe, savoir écouter, prendre des responsabilités, toutes ces compétences utiles au quotidien n'auront plus de secret pour eux. Le CED va être un vrai tremplin pour nos graines de champion.ne.s dionysien.ne.s. Ils en sortiront grandis, mûris, épanouis.

Ericka Bareigts, Maire de Saint-Denis :

« Le processus devient très concret, après avoir fait campagne depuis août, les enfants élus sont installés et vont travailler pendant deux ans dans le cadre de l'école du bonheur. Nous pourrions avoir des projets imaginés par des enfants et qui parleront aux enfants. Ces projets, qui auront ainsi du sens, passeront ensuite par le conseil municipal et pourront être financés. Ce conseil des enfants dionysiens fait partie de notre vision de la démocratie participative, c'est-à-dire qu'il n'y ait pas de pouvoir confisqué par les élus mais bien une participation avec les citoyens et non de pouvoir enfermé. C'est aussi surtout projeté la démocratie dans un avenir, donc on a peur de rien, on est fier d'eux. »